EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 45

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UNE ASSOCIATION

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations et aides à projets internationaux d'un montant de 36 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS AFRICAINES EN AUVERGNE : 2 300 euros

La Confédération des Associations Africaines en Auvergne (CAAFA) a été créée en 2013. Elle a pour objectif de regrouper en son sein toutes les associations africaines et les associations amies d'Afrique dans le but de renforcer les liens de solidarité, d'amitié et d'entraide ; de concevoir et réaliser des projets de développement ; d'organiser et animer des activités culturelles et sportives.

La Confédération des Associations Africaines en Auvergne coordonne l'organisation de la 12ème édition des Journées de l'Afrique du 5 au 8 avril 2017 au nom d'une dizaine d'associations partenaires.

Durant cette édition, plusieurs animations seront proposées notamment des ateliers, des tables rondes, une exposition, une soirée projection/débat et un tournoi de foot avec la participation de nombreux partenaires.

Conformément aux engagements pris, à partir de 2017, les Journées de l'Afrique sont organisées et coordonnées par la Confédération des Associations Africaines en Auvergne au nom de l'ensemble des associations africaines, la Ville de Clermont-Ferrand étant partenaire de cette opération.

Afin de mener à bien ses actions, la Confédération des Associations Africaines en Auvergne sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 300 euros sur un budget global de 7 800 euros.

Il est proposé de lui accorder une subvention à hauteur de 2 300 euros pour l'ensemble des actions prévues en 2017 par la Confédération des Associations Africaines en Auvergne (organisation des Journées de l'Afrique et autres événements : festival de musiques africaines, journée internationale des droits des femmes…) ainsi que le renouvellement de l'appui de la Ville pour la réalisation des supports de communication des Journées de l'Afrique.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 Février 2017

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER